

## Elaboration du PLUi de la Communauté de Communes des 3 Pays

### Informations de l'Etat relatives au schéma de l'information et de la communication Prise en compte de l'aménagement numérique sur le territoire

#### PJ : carte de pourcentage de logements et locaux professionnels par classes de débit

Le très haut débit mobile à travers la 4G : Au regard des obligations de déploiement du réseau 4G, 6 communes de la communauté de communes font l'objet d'un classement en zone prioritaire. (extrait de la liste définie en janvier 2012 par l'autorité de régulation des communications électroniques et des postes (ARCEP).

Les communes concernées sont : Alembon, Bainghen, Herbinghen, Hermelinghen, Hocquinghen et Sanghen.

Les antennes relais : d'après l'ARCEP, treize (13) supports d'antennes – pour vingt-six (26) antennes relais - sont implantés sur le territoire de la communauté de communes. Ci-après, les communes concernées par l'implantation d'au moins une antenne, l'adresse et le type de support d'implantation, l'opérateur implanté et le type de réseau.

Commune	Adresse de l'implantation	Type de support	Opérateur / type de réseau
Ardres	Avenue du Général de Gaulle	Château d'eau - réservoir	Bouygues Télécom / 2G-3G
			Orange / 2G-3G-4G
	Rue verte	Pylône autostable	SFR / 2G-3G
			Orange / 2G-3G
Campagne-les-Guînes	Rue du Château	Pylône autostable	Bouygues Télécom / 2G-3G
Fiennes	Rd127 – Route du Mont de Fiennes	Tour hertzienne	Bouygues Télécom / 2G-3G
			Free Mobile / 3G-4G
			Orange / 2G-3G
			SFR / 2G-3G
Guînes	28 rue de Guizelin	Bâtiment Coopérative agricole La Flandre	Bouygues Télécom / 2G-3G-4G
			Free Mobile / 3G-4G
			SFR / 2G-3G
	Chemin du bois de Guînes – Le Fond du Fossé Selingue	Pylône tubulaire	Orange / 2G-3G
			SFR / 2G-3G
	Impasse Arthur Ledent	Pylône tubulaire	Orange / 2G-3G
Hardinghen	Rue Maurice Broutta - Stade	Pylône tubulaire	Free Mobile / 3G-4G (non active)
			SFR / 2G-3G
Landrethun-lès-Ardres	Rue de la Seille Ferme de la Licque les Cent mesures)	Pylône autostable	Bouygues Télécom / 2G-3G
			Orange / 2G-3G
Licques	Rue du Beaufort – Mont de Cahen	Pylône autostable	Bouygues Télécom / 2G-3G
			SFR / 2G-3G

Louches	La Plaine delà Rue Marguet (bois des 7 fontaines)	Pylône autostable	Bouygues Télécom / 2G-3G
			SFR / 2G-3G
	Chemin Le Haguemberg	Pylône tubulaire	Orange / 2G-3G
Rodelinghem	2 rue d'Ecottes (la Colluède)	Pylône tubulaire	Orange / 2G-3G
			SFR / 2G-3G

Les autres communes du territoire ne sont pas concernées par l'implantation d'une antenne.

Le très Haut débit internet (voir cartographie situation actuelle- données de l'Observatoire France Très Haut Débit)

Etat actuel de la couverture ADSL - Pourcentage de logements et locaux professionnels par classes de débit

Communes	Inéligible	Moins de 3 Mbit/s	3 à 8 Mbit/s	8 à 30 Mbit/s	30 à 100 Mbit/s	100 Mbits/s et plus
Alembon		88,9	11,1			
Andres		100				
Ardres		10,2	19,8	34,1	35,9	
Autingues		2,1	64,3	29,4	4,2	
Bainghen		100				
Balinghem		95,7	4,3			
Bouquehault	8,0	92,0				
Boursin	4,1	94,9	1,0			
Brêmes		26,5	17,5	52,6	3,4	
Caffiers		78,0	20,8	1,2		
Campagne-lès-Guines		100				
Fiennes		17,2	44,8	25,6	12,4	
Guînes		18,8	0,9	21,3	59,0	
Hardinghen		1,9	7,8	55,2	35,1	
Herbinghen	0,7	5,5	46,6	47,2		
Hermelinghen		11,0	36,8	52,2		
Hocquinghen		2,2	52,1	45,7		
Landrethun-les-Ardres	11,2	72,4	16,4			
Licques		17,6	4,3	46,1	32,0	
Louches		78,3	9,2	12,5		
Nielles les Ardres		3,7	39,0	57,3		
Rodelinghem		100,0				
Sanghen		0,9	3,5	90,3	5,3	

Afin de répondre au programme national Très Haut Débit, pour la région Nord-Pas-de-Calais, le schéma directeur régional précise les orientations pour que 100 % des foyers aient accès au très haut débit en 2025.

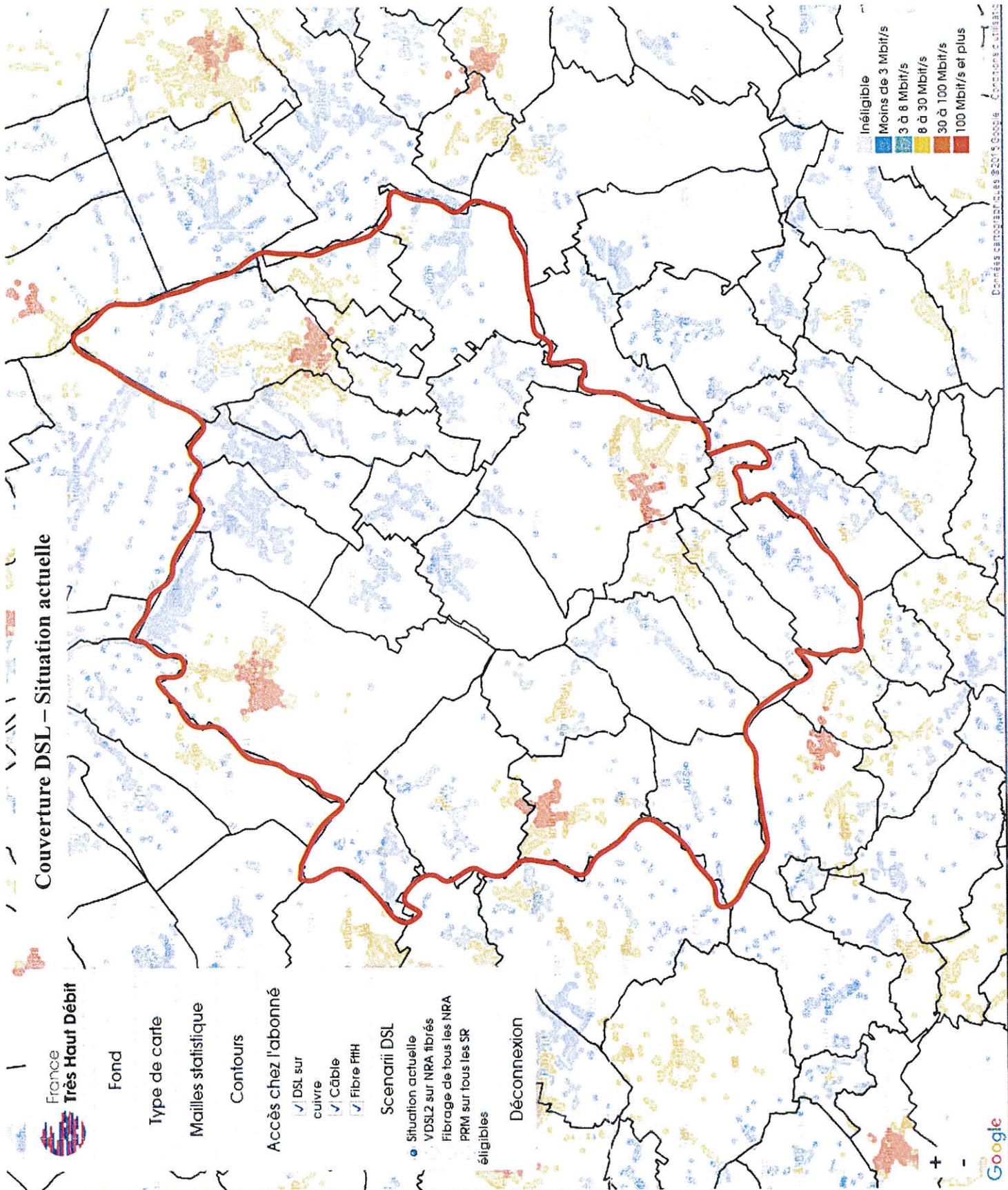
Pour la communauté de communes des 3 Pays, toutes les communes se situent dans la zone d'initiative publique ; zone sur laquelle les opérateurs ne proposent aucun investissement. C'est donc le syndicat mixte « Fibre Numérique 59-62 » qui étudiera des solutions pour l'accès au très haut débit. Dans le schéma régional, 2 phases de déploiement sont programmées pour atteindre l'objectif final. Chaque phase est fonction du débit actuel sur le territoire.

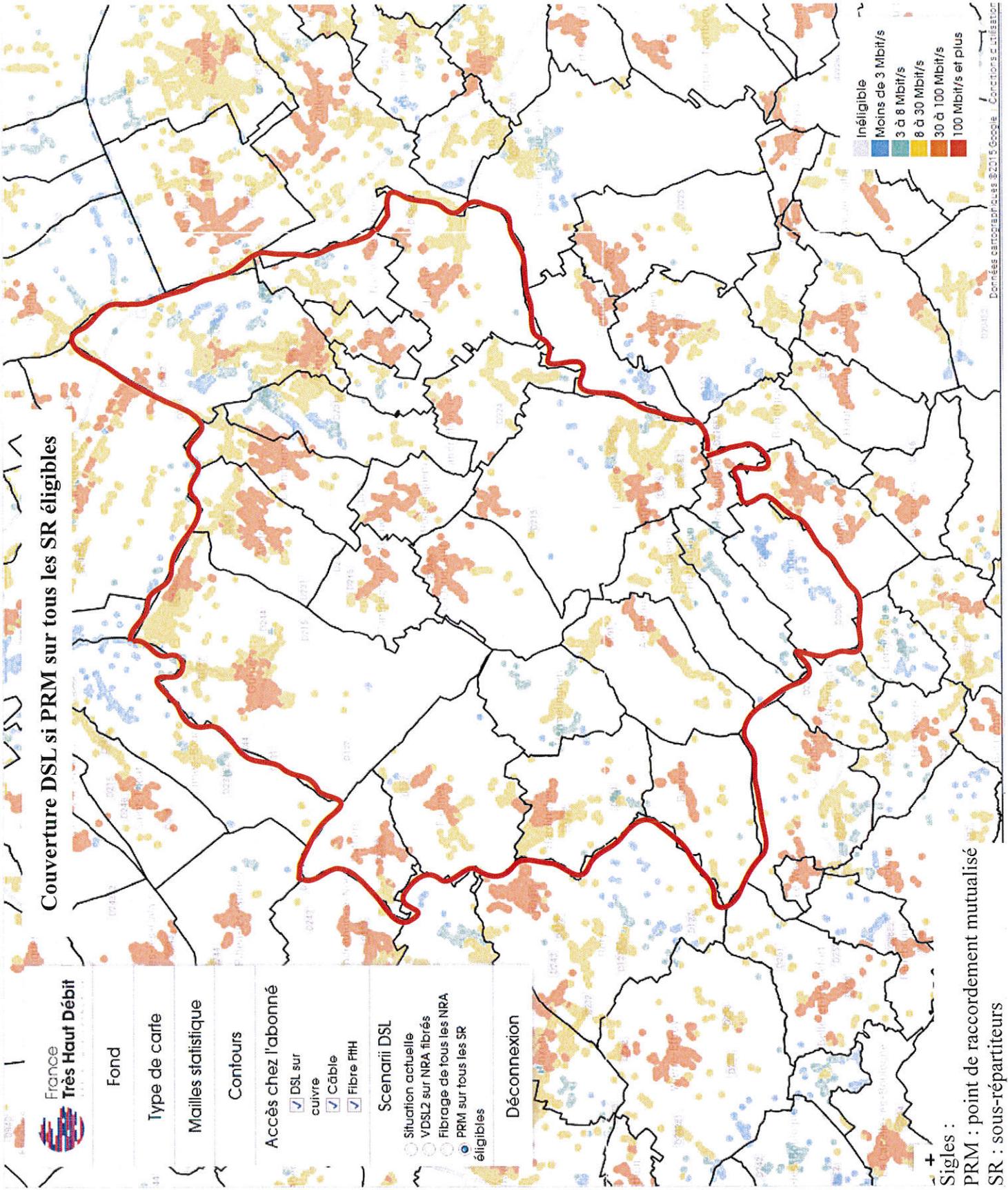
Un fibrage de tous les NRA (Noeud de Raccordement d'Abonnés) (centraux téléphoniques existants) du territoire avec une solution PRM (Point de Raccordement Mutualisé) sur tous ces sous-répartiteurs fibrés permettrait une amélioration du débit sur la majeure partie du territoire (voir cartographie jointe). Seuls la partie Sud (Sanghen, Herbinghen et Bainghen) n'auraient aucune amélioration de leur couverture DSL avec cette solution



# Couverture DSL – Situation actuelle

- Fond
- Type de carte
- Mailles statistiques
- Contours
- Accès chez l'abonné
  - DSL sur cuivre
  - Câble
  - Fibre FTTH
- Scénarii DSL
  - Situation actuelle
  - VDSL2 sur NRA fibrés
  - Fibrage de tous les NRA
  - PRM sur tous les SR éligibles
- Déconnexion





Couverture DSL si PRM sur tous les SR éligibles



**Fond**

**Type de carte**

**Mailles statistiques**

**Contours**

**Accès chez l'abonné**

- DSL sur cuivre
- Câble
- Fibre FHH

**Scénarii DSL**

- Situation actuelle
- VDSL2 sur NRA fibrés
- Fibrage de tous les NRA
- PRM sur tous les SR éligibles

**Déconnexion**

**Inéligible**

**Moins de 3 Mbit/s**

**3 à 8 Mbit/s**

**8 à 30 Mbit/s**

**30 à 100 Mbit/s**

**100 Mbit/s et plus**

**+** Sigles :  
 PRM : point de raccordement mutualisé  
 SR : sous-répartiteurs

